

# Retour sur la participation du Partenariat français pour l'eau à l'UNOC 3

du 9 au 13 juin 2025 à Nice



## Table des matières

Enjeux de la Conférence .....	2
Sessions engageant le PFE .....	3
Rencontres de partenaires stratégiques à l'occasion de l'UNOC-3 .....	8
Principaux résultats de l'UNOC-3 en lien avec les cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030 .....	11
Autres résultats de l'UNOC-3 dépassant le cadre des cibles Eau de l'Agenda 2030 .....	13
Perspectives post-UNOC-3 .....	14
Communication .....	15



## Enjeux de la Conférence

La troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC-3) s'est tenue à Nice du 9 au 13 juin 2025, sous la co-présidence de la France et du Costa Rica. Placée sous le thème « *Accélérer l'action et mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour la conservation et l'utilisation durable de l'océan* », elle avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des cibles de l'ODD 14 et de dresser un état des lieux des dynamiques engagées par les Etats en ce sens. Elle s'est conclue par l'adoption d'une déclaration politique finale conçue comme un levier pour renforcer les engagements et accélérer la mise en œuvre d'une gestion durable des océans. Cette conférence a aussi constitué une occasion pour les co-organisateurs d'ancrer certains sujets dans les priorités internationales et de donner de l'impulsion à certains volets stratégiques.

Elle s'est notamment structurée autour de 10 dialogues thématiques appelés « Ocean Action Panels », réunissant des Etats membres, des organisations internationales ainsi que des représentants d'ONG, de scientifiques et d'entreprises, et délimitant les priorités suivantes :

- Conserver, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes marins et côtiers, dont les écosystèmes des grands fonds marins ;
- Développer la coopération scientifique, les connaissances, le renforcement des capacités, les technologies marines et l'éducation dans le domaine océanographique en vue de renforcer l'interface sciences-politiques pour la santé de l'océan ;
- Mobiliser des financements pour les initiatives océaniques à l'appui de l'ODD 14 ;
- Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres ;
- Favoriser la gestion durable des pêches et soutenir notamment la pêche artisanale ;
- Promouvoir des économies océaniques durables, un transport maritime durable et la résilience des populations côtières, en ne laissant personne de côté ;
- Tirer parti de l'interdépendance de l'océan, du climat et de la biodiversité ;
- Promouvoir et appuyer toutes les formes de coopération, en particulier aux niveaux régional et sous-régional ;
- Faire appel aux produits de la mer durables pour éliminer la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire ;
- Améliorer la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international figurant dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

En préambule à la Conférence, plusieurs événements spéciaux se sont tenus, parmi lesquels le *One Ocean Science Congress* (3-6 juin à Nice), le *Blue Economy and Finance Forum* (7-8 juin à Monaco), ainsi que la Conférence de la *Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience* (7 juin à Nice), permettant une mobilisation de la communauté scientifique, des acteurs économiques et de la finance ainsi que des villes et des collectivités littorales autour des enjeux de la Conférence.



La participation du PFE à l'UNOC-3 a notamment eu pour objectif d'influer sur la prise en compte des enjeux du continuum Terre-Mer (interactions entre bassins versants et milieux marins – rôle la gestion des eaux continentales pour la préservation des milieux côtiers et marins) dans la feuille de route des parties prenantes de la Conférence vers la réalisation de l'ODD 14.

Le plaidoyer porté par le PFE dans cette enceinte appelait à "**Mieux gérer le continuum terre-mer : pour des bénéfices partagés entre eaux continentales, côtières et marines**". (Les messages développés par les membres du PFE pour l'UNOC-3 sont disponibles [ici](#).)

## Sessions engageant le PFE

Parmi les moments forts de sa participation :

1. **Co-organisation avec Partners for Water (Netherlands Enterprise Agency) d'un side event en zone bleue intitulé “*Island Waterscapes: Where Freshwater Currents Meet Ocean Resilience*”**

Description (version officielle - en anglais) :

*This session will delve into the pressing challenges of island freshwater management - from scarce resources to seawater intrusion - hindering water quality and coastal resilience. From source to sea, it will unpack scientific gaps and pioneer integrated solutions at the crossroads of freshwater and ocean health. The discussion will bring to light international Communities of Practice and strategic alliances driving collaboration among island stakeholders, advancing sustainable fresh- and seawater management pathways while informing global policy frameworks.*

Orateurs :

- **Sivendra Michael**, Secrétaire permanent du ministère de l'Environnement et du changement climatique de Fidji
- **Barbara Pompili**, Ambassadrice française pour l'environnement
- **Marie-Laure Vercambre**, Directrice générale du Partenariat français pour l'eau
- **Liliane Geerling**, Coordinatrice de Programme - Partners for Water/Netherlands Enterprise Agency
- **Arpana Pratap**, Directrice du département de l'économie bleue - Pacific Islands Development Forum
- **Gaëlle Hielard**, Responsable de projets pour les politiques de bassin et la coopération régionale - Office de l'eau de Martinique



- **Ariane Blum**, Directrice Eau - BRGM
- **Karina Barquet**, Responsable Equipe Eau, Côtes et Océan - Stockholm Environment Institute
- **Myra van der Meulen**, Responsable du département Résilience et planification – Deltares

### Note de concept

#### Eléments mis en discussion :

Marie-Laure Vercambre a présenté l'historique des réflexions du PFE concernant la gestion durable de l'eau douce en contexte insulaire, lesquelles s'inscrivent dans la continuité d'une motion soumise auprès de l'IUCN en vue du Congrès sur la conservation de la nature (octobre 2025, Abou Dhabi) portant sur la même thématique appliquée au périmètre des atolls.

Sivendra Michaela a appelé à un renforcement de la représentation des SIDS dans les traités mondiaux, ainsi qu'à engager des réformes institutionnelles visant à surmonter la fragmentation des financements liés aux Conventions de Rio.

Barbara Pompili a mis en lumière Mayotte comme une étude de cas permettant de tirer des enseignements en matière de gouvernance et d'investissement dans le secteur de l'eau. Elle a souligné que, bien que l'eau constitue une problématique locale, elle nécessite aussi d'être abordée de manière multilatérale, en raison de la dimension mondiale du cycle hydrologique.

Gaëlle Hiélard a mis en évidence le cycle court de l'eau caractérisant les îles, la pression que les eaux usées exercent sur la mer des Caraïbes, et la pertinence des SfN, telles que la réhabilitation de zones humides. Elle a insisté sur le fait que la gouvernance de l'eau était une question sociale et politique, façonnée par des héritages coloniaux, et a mis en avant la nécessité d'investir dans l'expertise locale et la coopération entre les îles, comme illustré par le projet CARIBSAN.

Myra van der Meulen a attiré l'attention de l'auditoire sur le lien entre l'eau et les systèmes naturels, socio-économiques et institutionnels. Elle a plaidé pour une approche « de la source à la mer », et a souligné l'importance des enjeux autour des échanges entre les eaux douces - notamment souterraines - et marines dans un contexte d'élévation du niveau de la mer. Elle a également apporté un éclairage sur le rôle du Panel international sur les deltas et les zones côtières (IPDC) dans la promotion d'une gestion intégrée de l'eau « de la source à la mer » et dans le positionnement de l'eau dans l'agenda climatique.

Ariane Blum a axé son intervention sur la complexité des interactions entre les eaux souterraines et la mer, soulignant l'existence de lacunes en matière de connaissances,

notamment sur la manière de stocker l'eau de pluie dans les nappes souterraines en contextes insulaires. Elle a insisté sur la nécessité d'adopter une approche transdisciplinaire de la gestion de l'eau, intégrant pleinement les sciences sociales et économiques.

Karina Barquet a évoqué l'intérêt de méthodologies telles que celle des *Living Labs* (laboratoires vivants) pour appuyer la collaboration inter-acteurs dans le cadre de site-pilotes, environnements expérimentaux visant la co-création. Elle a également annoncé le lancement par le SEI d'une Communauté de Pratique sur la résilience côtière, visant à rapprocher besoins régionaux et expertises.

Arpana Pratap a plaidé pour une coopération Sud-Sud mieux dotée et structurée afin de réduire les duplications et la fragmentation des efforts. Elle a annoncé la création d'un Centre sur l'Économie Bleue et la tenue du 2e Forum de haut niveau sur l'économie bleue en 2026.

Liliane Geerling a finalement conclu la session en rappelant que la gestion durable de l'eau insulaire requiert des financements à la hauteur des enjeux présents et à venir, une appropriation locale de ces enjeux (*ownership*), un approfondissement des connaissances, ainsi qu'une coopération renforcée. Elle a clôturé son intervention en faisant mention de l'observation de la Commission mondiale sur l'économie de l'eau selon laquelle le cycle de l'eau s'inscrit véritablement dans une dynamique mondiale.



*Panel « Island Waterscapes : Where Freshwater Currents Meet Ocean Resilience »*

## 2. Intervention du PFE dans le side-event « Connecting Ocean, Water and Wetland Stakeholder Networks from Source to Sea: A Holistic Approach for Our Common



**Ocean** » organisé en zone verte par la Société nationale de protection de la nature, le Pôle-relais Zones humides, l'OFB et Ramsar France.

Description (version officielle - en anglais) :

*This participatory panel highlights how terrestrial water ecosystems—from wetlands and river basins to coastal zones—are intrinsically linked to the health of ocean, including the high seas. Organized by the French wetlands poles-relais and the OFB's Wetland Resource Center, together with key partners, the session emphasizes that safeguarding the ocean—viewed as a global common and championed by former Member of the European Parliament and navigator Catherine Chabaud—begins far upstream, as the Ocean stands as a living mirror of our actions. Through strategic stakeholder engagement and existing strategies in France, compelling communication, and a shift in how we perceive water resources, we can ensure the sustainability of both inland and marine ecosystems. By uniting stakeholders from the mountain to the sea, participants will discover how collaborative action can foster greater ocean literacy and a renewed commitment to marine conservation.*

Orateurs :

- **Lorenzo Arduino**, Coordinateur réseau et plaidoyer zones humides, Société nationale de protection de la nature
- **Catherine Chabaud**, Ocean as Common
- **Karine Caussé**, Chargée de mission Biodiversité et SfN, Partenariat français pour l'eau
- **Ophélie Cuvillard**, Déléguée pour les Jeunes ambassadeurs pour le climat
- **Irene Kingma**, Responsable technique Côtes et Deltas, Wetlands International  
Wetlands International

Note de Concept



Panel « Connecting Ocean, Water and Wetland Stakeholder Networks from Source to Sea »

3. **Vincent Castagnet**, vice-président du groupe de travail du PFE intitulé "Biodiversité aquatique et SfN" et Délégué général d'Up2Green, a pris la parole dans une session consacrée aux mangroves en tant que solution pour l'adaptation climatique - « Mangroves voice from the field, NGO perspectives » - aux côtés d'experts réunis par Planète Urgence :
  - **Mélissandre Brunel**, Planète Urgence
  - **Max Claron**, Friendship
  - **Mathilde Henry**, CARE France
  - **Susanna Tol**, Wetlands International
4. Une session de clôture participative a été organisée par Lylian Coelho, membre du PFE, à la Maison de l'eau de Suez, sur le site d'[Haliotis 2](#) à Nice. Son objectif était de dresser le bilan de la place accordée à l'ODD 6 dans le renforcement de la résilience de l'océan à l'UNOC, ainsi qu'à explorer les perspectives à venir. Cette session a réuni les contributions de :
  - **Lylian Coelho**, Suez & WOMENVAI
  - **Stéphanie Laronde**, OIEau
  - **Yves Karinthi**, Suez
  - **Rabeb Aloui**, Comité consultatif des jeunes de l'UNEP
  - **Karine Caussé**, PFE

[Lien vers l'engagement pour la protection de l'océan annoncé à l'occasion de cet évènement](#)



## Rencontres de partenaires stratégiques à l'occasion de l'UNOC-3

### a. Rencontre bilatérale entre DHI et le PFE

Une rencontre a été organisée entre le PFE et le Danish Hydraulic Institute ([DHI](#)), représenté par Louise Heegaard, experte en partenariats et développement international, et Ole Larsen, expert partenariats stratégiques. Le PFE et DHI, tous deux membres de la plateforme Source2Sea, se sont rencontrés pour faire le point sur leurs projets respectifs autour de thématiques communes, notamment les mangroves, et examiner de potentielles perspectives de coopération. DHI, qui dispose d'un bureau à Nantes, a exprimé son intérêt pour explorer la possibilité d'une adhésion au PFE via cette antenne. L'échange a également permis d'envisager l'organisation d'une rencontre réunissant les différents Partenariats pour l'eau situés en Europe, tels que le Forum danois pour l'eau dont DHI est membre, le Partenariat néerlandais pour l'eau, le Partenariat suisse pour l'eau, le Partenariat portugais pour l'eau et le PFE.

### b. Réunion des membres de l'IUCN – 11 juin

Le PFE a été convié à une réception organisée par l'IUCN le 11 juin, visant à permettre des échanges entre ses membres et à partager les dernières actualités de l'Union. L'événement a notamment permis d'aborder la préparation de la phase de mise en œuvre de l'Accord des Nations Unies sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJ), et d'annoncer la réception de plus de 1000 candidatures pour des side-events dans le cadre du prochain Congrès mondial de la nature prévu en octobre 2025 à Abu Dhabi. Il a également été indiqué que, malgré les contraintes liées au processus de sélection des side-events, les membres auront néanmoins la possibilité de présenter leurs travaux au sein des Pavillons lors du Congrès.

### c. Premier Sommet sur les deltas du monde – Zone verte, 9 juin

Le premier Sommet sur les deltas du monde, organisé en zone verte le 9 juin, a constitué une plateforme d'échange de haut niveau réunissant des représentants gouvernementaux, experts techniques, organisations internationales et acteurs de terrain engagés dans la gestion durable des deltas. Ces territoires, essentiels pour la santé des océans et la résilience des zones côtières, se trouvent au croisement de multiples enjeux : croissance démographique, sécurité alimentaire, montée du niveau de la mer, affaissement et érosion des sols, pollution, perte de biodiversité, sécheresses et intrusion saline.



Parmi les principales interventions :

- **M. Phạm Minh Chính, Premier ministre du Viêt Nam**, a rappelé que les deltas assurent 6 % de la production alimentaire mondiale, tout en figurant parmi les zones les plus exposées aux impacts du changement climatique et des activités humaines. Il a lancé un appel fort en faveur d'une coopération internationale renforcée autour de leur préservation et de leur gestion durable.
- **M. Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères**, a mis l'accent sur deux priorités : la gouvernance internationale de l'eau et la coopération, ainsi que l'intensification des efforts contre le changement climatique. Il a rappelé les engagements déployés par la France à travers le Fonds français pour l'environnement mondial et l'Initiative sur les risques climatiques, et a appelé à faire de la Convention de l'UNECE un cadre universel.
- **M. Abdullatif Jamal Rashid, Président de la République d'Irak**,
- **M. Gustavo Petro Urrego, Président de la Colombie**,
- **Mme Musonda Mumba, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar**, ont également pris part aux échanges pour témoigner de leur engagement croissant en faveur de ces écosystèmes.
- **Mme Busadee Santipitaks, directrice exécutive de la Commission du Mékong, et M. Éric Tardieu, secrétaire général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, ont mis en avant l'importance de la coopération transfrontalière pour la gestion intégrée des bassins fluviaux.
- **Mme LaToya Cantrell, mairesse de La Nouvelle-Orléans**, est revenue sur l'expérience de cette ville après l'ouragan Katrina en 2005, faisant état des leçons tirées en matière de résilience urbaine et de gestion des risques côtiers.
- **Mme Runa Khan, fondatrice de l'ONG Friendship**, a présenté une initiative phare en matière d'adaptation au Bangladesh : la mise en place de sept hôpitaux flottants permettant aux communautés particulièrement exposées aux risques d'inondation et à l'érosion accélérée du littoral d'accéder aux soins.
- **M. Mathieu Stortz, représentant de la Compagnie Nationale du Rhône**, a exposé le potentiel de l'énergie osmotique, capable de produire de l'électricité de manière continue et décentralisée. Selon lui, cette technologie, développée avec leur partenaire Switch Energy, pourrait couvrir jusqu'à 15 % des besoins énergétiques mondiaux.



- **M. Hartwig Kremer, représentant du Programme « International Waters » du PNUE, M. Jean-Marc Astorg (CNES – observation des territoires deltaïques)** ainsi que des représentants de **l'Initiative pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF)** ont également pris part aux échanges.

**d. Événement « Bridging the Waters: From the UN Ocean Conference to the 2026 UN Water Conference – Joint Action for Sustainable Freshwater and Ocean Management » Zone verte – 11 juin**

Cet événement, co-organisé par les gouvernements des Émirats arabes unis, du Sénégal, de la France et par ONU-Eau, a mis l'accent sur la nécessité d'une gestion intégrée de l'eau douce et des écosystèmes marins, en adoptant une approche dite « de la source à la mer ».

En tant que futurs co-hôtes de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, les Émirats arabes unis et le Sénégal ont souligné l'importance de cet événement en tant qu'étape préparatoire à la Conférence, et ont exploré les synergies entre les Objectifs de Développement Durable 6 et 14.

L'événement a réuni des intervenants de haut niveau, parmi lesquels :

- **Shaima Gargash, Ministère des affaires étrangères des Émirats arabes unis**
- **Mohamed Diatta, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal**
- **Franz Tattenbach, Ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica**
- **Barbara Pompili, Ambassadrice française pour l'environnement**
- **Musonda Mumba, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar**
- **Peter Thomson, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'océan**

Les échanges ont mis en exergue l'urgence de renforcer les actions conjointes pour préserver les continuités entre les milieux d'eau douce et marins, tout en mobilisant l'ensemble des parties prenantes dans la perspective de la Conférence de 2026. À l'issue de ce side-event, Marie-Laure Vercambre, directrice générale du PFE, a pu échanger directement avec Shaima Gargash afin de porter les recommandations du PFE en amont de la Conférence de 2026. Cet échange s'inscrivait dans la continuité de la lettre de recommandations adressée par le PFE à M. Abdulla Balalaa et au Dr Cheikh Tidiane Dieye, en leur qualité de co-présidents désignés pour la future conférence.

## Principaux résultats de l'UNOC-3 en lien avec les cibles liées à l'eau de l'Agenda 2030

Bien que le programme officiel de l'UNOC-3 ne paraissait pas initialement mettre en lumière les problématiques liées aux cibles sur l'eau de l'Agenda 2030, certaines parties prenantes de la Conférence ont elles-mêmes placé cet enjeu au centre des échanges et des sessions qu'elles ont initiés.

- **Lien établi entre les cibles 6.3 et 14.1 dans le cadre du Panel d'action pour l'océan n°4**

Dans le cadre du Panel d'action pour l'océan n°4 (*Ocean Action Panel*) intitulé « *Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres* », le PFE a observé que de nombreux représentants gouvernementaux et d'organisations internationales :

- Ont fait valoir un constat d'échec concernant l'objectif de réduction significative de la pollution marine provenant de toutes les sources ;
  - Ont insisté sur la nécessité d'agir directement à la source de la pollution, en privilégiant une approche « de la source à la mer » pour préserver les écosystèmes aquatiques ;
  - Ont explicitement relié l'ODD 14.1 à l'ODD 6.3, en mettant en évidence les progrès limités recensés par les dernières évaluations de l'ONU ;
  - Ont rappelé qu'environ 80 % de la pollution liée à l'excès de nutriments dans les océans provient d'activités terrestres ;
  - Ont appelé à agir pour combler la compréhension encore limitée de l'ampleur et de l'impact de la pollution invisible de l'eau.
- **Le premier Sommet sur les deltas du monde, un évènement ayant catalysé une participation de très haut niveau**

Mobilisant une participation de très haut niveau, ce Sommet a mis en lumière l'importance de ces zones humides si particulières, situées à l'interface des fleuves et des océans, ainsi que la nécessité d'une meilleure gestion du continuum Terre-Mer pour atteindre l'ODD 14.

- **Un Pacte européen pour l'océan qui porte une vision intégrée de la restauration des milieux aquatiques**



Lancé par Ursula von der Leyen le 9 juin dans le cadre de l'UNOC-3, le Pacte européen pour l'océan s'inscrit dans le prolongement de la Mission européenne *Starfish 2030*. Il porte l'ambition de régénérer les écosystèmes marins et d'eau douce, de réduire à zéro toutes les formes de pollution qui y prospèrent et de décarboner « nos océans et nos eaux ».

Ce pacte reprend plusieurs éléments des messages de plaidoyer portés par le PFE lors de la Conférence, notamment la reconnaissance de l'interconnexion entre milieux marins et terrestres. Il affirme que :

*« Les écosystèmes marins et côtiers sont confrontés à des menaces importantes dues à la pollution, y compris aux nutriments provenant d'activités terrestres et maritimes : ruissellements d'origine agricole, contaminants chimiques, plastiques et microplastiques. Les mesures doivent donc porter sur l'ensemble du cycle de l'eau sur terre et en mer. »*

En promouvant une approche « de la source à la mer », ce texte intègre la question des interconnexions entre la cible 6.3 des ODD (amélioration de la qualité de l'eau en réduisant la pollution) et la cible 14.1 (réduction de la pollution marine). Le Pacte européen pour l'océan fait explicitement référence à la Stratégie de résilience pour l'eau, semblant traduire une volonté de la Commission européenne de mieux articuler ses politiques en matière de milieux marins et d'eaux continentales.

- **Des side-events relatifs à l'approche *Source-to-Sea*, en zone bleue comme en zone verte**

En complément des side-events présentés dans la partie *Sessions engageant le PFE* :

*En zone bleue :*

- **From Mountains to Oceans: Preserving Biodiversity Across Environmental Boundaries for Sustainable Future**, avec la délégation arménienne, l'équipe de la présidence de la COP17 sur la biodiversité et le co-parrainage de la France.
- **Protecting Oceans: Transboundary Cooperation from Source to Sea**, avec la Mission permanente de la Finlande auprès des Nations Unies à New York, Ministère de l'Environnement de la Finlande, Estonie, Namibie, Panama, Slovénie, Suède, CEE-ONU, PNUE, FEM, Panel consultatif scientifique et technique du FEM « Bridging Borders ».

*En zone verte*

- **Spotlight on the Land to Sea Continuum to Protect Marine Environments from Plastic Pollution**, avec le Partenariat français pour les déchets, l'AFD, Véolia, ISWA, l'ADEME, le RIOB et le Secrétariat du fleuve Mékong, Commons Seas, Citeo, la Commission indienne pour l'Océan et Expertise France.

- **La mer commence ici : Des glaciers à la mer, la gestion des corridors écologiques et la gestion intégrée des ressources en eau en région SUD**, avec l'ARBE et les Parcs nationaux de Port Cros et des Ecrins

## Autres résultats de l'UNOC-3 dépassant le cadre des cibles Eau de l'Agenda 2030

- **Large soutien exprimé par la majorité des parties prenantes en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale** pour la préservation des côtes et des mers
- **Mobilisation conséquente de différentes catégories d'acteurs**
  - *Politiques* : 175 Etats membres représentés, dont 75 chefs d'Etat et de gouvernement (contre 20 à Lisbonne en 2022).
  - *Scientifiques* : Plus de 2 000 scientifiques réunis lors du *One Ocean Science Congress*, aboutissant à la formulation de recommandations adressées aux décideurs et au lancement de la Mission d'exploration scientifique Neptune (pour une connaissance partagée de l'océan, à horizon 2040).
  - *Société civile* : 100 000 participants dans la zone verte appelée « la Baleine ».
  - *Collectivités territoriales* : 1 200 délégués et 450 maires rassemblés dans le cadre du *Sommet Ocean Rise and Coastal Resilience* ; création d'une coalition du même nom hébergée par l'UNOPS.
  - *Secteur financier* : Engagements à hauteur de 8,7 milliards USD pour les 5 prochaines années annoncés lors du *Forum pour l'économie et la finance bleue* (philanthropies, banques publiques, investisseurs privés).
- **Dialogue engagé au sujet de la création d'un mécanisme mondial de finance mixte pour l'ODD14 : le *One Ocean Finance Facility*.**
- **Avancées des négociations relatives au Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ)**
  - Instauration d'une juridiction pour les eaux internationales.
  - Parmi ses limites : la question de la pêche reste marginale dans le texte.
  - 50 ratifications déjà enregistrées ; 12 États se sont engagés à ratifier d'ici septembre 2025 (60 nécessaires pour l'entrée en vigueur). Ratification de l'UE réalisée en amont de l'UNOC.
  - Une première COP est prévue après l'entrée en vigueur du traité.

- Discussions émergentes au sein des Etats et des organisations internationales autour des modalités de sa mise en œuvre.
- **Lancement de l'IPOS** (Plateforme internationale pour la durabilité de l'océan)
  - Initiative née d'un séminaire du CNRS.
- **Elan autour du traité mondial contre la pollution plastique en cours de négociation :**
  - Appel « *Nice wake up call for an ambitious plastics treaty* » signé par 96 Etats.
  - Objectif d'un traité juridiquement contraignant.
  - Absence de consensus lors des négociations de décembre 2024 à Busan (Corée du Sud), en raison notamment du blocage de certains pays producteurs de pétrole tels que l'Arabie saoudite, la Russie et l'Iran.
- L'ONG Bloom a mis en évidence que nombre d'aires marines protégées ne respectent pas les standards internationaux préconisés par l'IUCN, notamment en autorisant le chalutage de fonds. Critiques émises sur la méthode de calcul des pourcentages d'AMP. À noter qu'à l'occasion de l'UNOC, le Royaume-Uni a interdit le chalutage de fond dans 41 de ses aires marines protégées.
- Une initiative regroupant 37 États appelle à un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins. Limite : les seuls Etats à avoir rejoint l'initiative dans le cadre de l'UNOC sont la Lettonie, Chypre, la Slovénie et les îles Marshall. (N.B. : ils étaient néanmoins seulement 12 à Lisbonne en 2022.)
- ONG et scientifiques ont alerté sur l'urgence de dépasser une approche purement quantitative du réseau d'aires protégées (cible 30x30 de l'Accord de Kunming-Montréal) sans apporter des garanties sur leur niveau de protection.
- Demeure l'enjeu de la concrétisation et de la mise en œuvre des engagements pris.

## Perspectives post-UNOC-3

Le calendrier multilatéral offre plusieurs fenêtres d'action pour transformer l'élan politique initié à Nice en avancées tangibles. En effet, le mois août laissera place aux négociations autour du futur traité sur la pollution plastique à Genève, tandis que quelques semaines plus tard, les discussions de la commission préparatoire à l'entrée en vigueur du traité sur la haute mer se poursuivront à New York. Enfin, la COP 30 sur le climat de Belem sera l'occasion de renforcer



l'intégration de la préservation des océans dans les contributions déterminées au niveau national.<sup>1</sup>

Un enjeu pour le PFE sera de bâtir sur le travail de plaidoyer réalisé en amont de l'UNOC-3 pour promouvoir une gestion intégrée du continuum terre-mer, ainsi qu'une coordination renforcée entre les gestionnaires des eaux continentales, côtières et marines, notamment dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'IUCN et de la COP Climat 2030.

Ce moment de recentrage des discussions multilatérales sur la préservation de l'océan a permis d'inscrire le lien entre biodiversité et climat au cœur de l'agenda international. La COP 30 Climat prévoyant d'explorer davantage cette interface, le PFE sera par conséquent amené à poursuivre le développement de ses positions à l'intersection des enjeux liés à l'eau, au climat et à la biodiversité, y compris en amont de cette échéance, à l'occasion du Congrès mondial de l'IUCN (Abu Dhabi, octobre 2025).

La Conférence des Nations Unies sur l'eau en 2026 représentera quant à elle une opportunité pour contribuer à un rapprochement entre les parties prenantes principalement concernées par l'eau douce, les zones humides, les littoraux et les milieux marins, en cohérence avec les messages portés par le PFE dans le cadre de l'UNOC-3.

## Communication

Au-delà des canaux que constituent les groupes de travail, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale, la participation du PFE à l'UNOC a également été relayée à travers son site internet ainsi que les réseaux sociaux.

### a. Articles postés sur le site web du PFE

« Le PFE signe l'appel à l'action du Comité Français de l'IUCN pour l'UNOC » - 14.04.25  
<https://www.partenariat-francais-eau.fr/22132-2/>

« A Blue Zone Side Event at UNOC-3: « Island Waterscapes: Where Freshwater Currents Meet Ocean Resilience » - 11.06.25  
<https://www.partenariat-francais-eau.fr/calendar/evenement/a-blue-zone-side-event-at-unoc-3-island-waterscapes-where-freshwater-currents-meet-ocean-resilience/>

« L'appel du Partenariat français pour l'eau à l'occasion de la 3ème Conférence des Nations unies sur l'océan » – 12.06.2025

<sup>1</sup> IDDRI. (juin 2025). *Troisième Conférence des Nations unies sur l'océan : des engagements à transformer en actes.*  
<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/troisieme-conference-des-nations-unies-sur-locean-des>



<https://www.partenariat-francais-eau.fr/lappel-du-partenariat-francais-pour-leau-a-loccasion-de-la-3eme-conference-des-nations-unies-sur-locean/>

« The French Water Partnership's call to action on the occasion of the 3rd United Nations Ocean Conference » – 12.06.2025

<https://www.partenariat-francais-eau.fr/the-french-water-partnerships-call-to-action-on-the-occasion-of-the-3rd-united-nations-ocean-conference/>

#### b. Posts publiés sur LinkedIn

Communication sur la session coordonnée par le PFE et Partners for Water en zone bleue :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7337146210702516224>

Message de plaidoyer du PFE à l'occasion de l'UNOC-3 (en français et en anglais) :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7337051581667831808>

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7338844465798758400>

Message du président du PFE pour annoncer sa présence à l'UNOC-3 :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7337027613082767360>

Republication du message de la Plateforme Source2Sea annonçant les détails des sessions portant sur l'approche « de la source à la mer » :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7336323560057044995>

Republication du message de la SNPN annonçant le side-event « "Connecting Ocean, Water and Wetland Stakeholder Networks from Source to Sea: A Holistic Approach for Our Common Ocean" :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7338182634046431234>

Communication relative aux enjeux du premier Sommet sur les deltas du monde :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7338924387078692865>

Communication relative aux échanges tenus lors du Panel d'action pour l'océan n° 4 et du lien établi par les orateurs entre les cibles Eau douce et l'ODD 14 :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7338949891261431809>

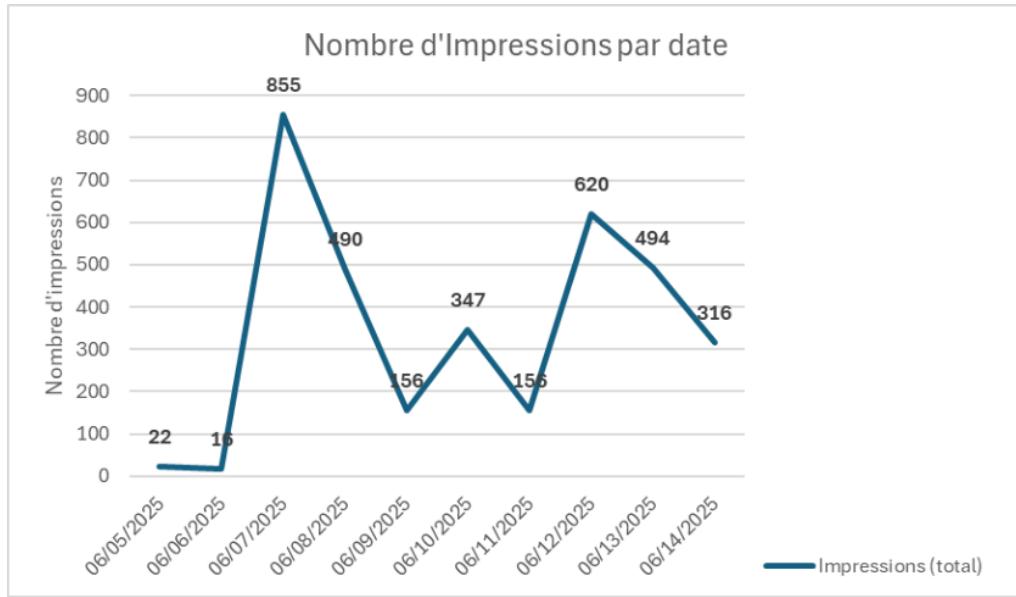
Communication sur la participation du PFE au side-event organisé par Lylian Coelho :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7339010515068760065>

Résultats du side-event coordonné par le PFE et Partners for Water en zone bleue

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7339359830123421696>

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des statistiques relatives au nombre d'impressions générées par mes publications LinkedIn entre le 5 juin et le 14 juin 2025.



### c. Posts publiés sur BlueSky

Communication sur la session coordonnée par le PFE et Partners for Water en zone bleue :  
<https://bsky.app/profile/pfe-fwp.bsky.social/post/3lrb5wi47772w>

Communication relative aux enjeux du premier Sommet sur les deltas du monde n°1 (deltas et enjeux transfrontaliers) :

<https://bsky.app/profile/did:plc:lkb15xlnbdg3n47wl2a6ffp4/post/3lr6bh4yc6k2q>

Communication relative aux enjeux du premier Sommet sur les deltas du monde n°2 (lien entre les deltas et la sécurité alimentaire mondiale) :

<https://bsky.app/profile/did:plc:lkb15xlnbdg3n47wl2a6ffp4/post/3lr67m4ldmk2a>

### d. Diffusion aux membres du PFE du détail de sa contribution à l'UNOC-3 en amont de la Conférence et partage du rapport de synthèse en juillet